

Le 30 janvier 2019

Parents	Membres du personnel	Commissaire
Valérie Dionne	Annick Grosleau	
Stéphanie Stuart	Diane Labrecque	
Karine Gorman	Geneviève Bégin	
David Lemieux	Isabelle Roy	
Geneviève Raymond	Julie Mathieu	
	Judith Trudel	
	Patrick Courville	

Décision ou Recomm.	Info ou discussion	Ordre du jour	
X		1	<p>Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue</p> <p>Résolution 1819-01-01 Mme Valérie Dionne souhaite la bienvenue et propose l'ouverture de l'assemblée. Adopté à l'unanimité.</p>
X		2	<p>Lecture et adoption de l'ordre du jour</p> <p>Résolution 1819-01-02 L'adoption de l'ordre du jour est proposée par M. David Lemieux. Adopté à l'unanimité.</p>
X		3	<p>Adoption du procès-verbal de la séance du 25 septembre 2018</p> <p>Point 13 : Correction à apporter puisque Jabb Traiteur doit être écrit ainsi : Jabb. Résolution 1819-01-03 L'adoption du procès-verbal de la séance du 25 septembre 2018 est proposée par Mme Julie Mathieu. Adopté à l'unanimité.</p>
X		4	<p>Adoption du procès-verbal de la séance du 14 novembre 2018</p> <p>À la Résolution 1819-11-05, nous devrions lire <i>Adopté à la majorité</i> et non à l'unanimité. Résolution 1819-01-04 L'adoption du procès-verbal de la séance du 14 novembre 2018 est proposée par Mme Geneviève Raymond. Adopté à l'unanimité.</p>
X		5	<p>Reddition de compte au regard des mesures ministérielles</p> <p>Présentation du document <i>Répartition des montants reçus par votre établissement pour les mesures dédiées et protégées et plan de déploiement pour les mesures 15025, 15026, 15027, 15055, 15166, 15197, 15211 et 15215</i> par Monsieur Patrick Courville. Il est porté à notre attention par Mme Valérie Dionne qu'il y a une erreur de structure de phrase dans la résolution 2018-2019 :</p>

				<p>Reddition de compte. Mme Dionne propose d'ajouter le pronom «qui». Elle propose aussi d'inscrire le montant exact dans le document. Proposé par Mme Diane Labrecque.</p> <p>Résolution 1819-01-05</p> <p>La reddition de compte est proposée par Mme Diane Labrecque.</p> <p>Adopté à l'unanimité.</p>
x		6	Révision budgétaire	<p>Préambule des budgets par M. Patrick Courville. L'exercice a été fait le 8 janvier 2019. Les données changent rapidement. Présentation du budget.</p> <p>Résolution 1819-01-06</p> <p>Proposé Mme Stéphanie Stuart</p> <p>Adopté à l'unanimité.</p>
	x	7	Service traiteur	<p>Statu-quo</p> <p>Pas de résolution</p>
	x	8	Projet éducatif	<p>Mme Trudel explique la technique utilisée pour trouver les valeurs de l'école qui sont l'engagement, la cohésion, la bienveillance et le sentiment d'appartenance.</p> <p>Le comité pilotage du projet éducatif continuera son travail.</p>
	x	9	Éducation à la sexualité	<p>Tel que mentionné lors de la présentation du budget, la direction octroie une demi-journée de libération à un titulaire par niveau pour créer la planification annuelle de l'<i>Éducation à la sexualité</i>. Celle-ci vous sera remise lors du prochain conseil d'établissement afin que vous puissiez l'approuver. Exceptionnellement, c'est la procédure pour cette année.</p>
	x	10	Littératie	<p>Mme Labrecque présente la littératie.</p>
	x	11	Bibliothèque	<p>Marie-Hélène Labory, une technicienne en documentation de la commission scolaire nous aide vraiment de l'aménagement et des suggestions de livres. Luc Charette travaille à temps plein afin de codifier les livres. Ça avance très bien. On prend le temps de bien faire les choses.</p>
	x	14	Communications	<p>a) Président(e)</p> <p>Comité de parents : Le calendrier scolaire a été accepté.</p> <p>M. Morin est venu présenter les services offerts par l'AQUETA. L'école doit diffuser l'information aux parents.</p> <p>Il existe une ligne téléphonique de dénonciation et celle-ci doit être disponible et les écoles doivent faire un suivi des appels.</p> <p>La CSD a sondé les directions afin de savoir combien de parents assistaient aux</p>

assemblée générales. Nous cherchons des solutions.

Politique d'admission et d'inscription aux établissements scolaires présentée aux parents.

- b) Représentantes du personnel enseignant

Aucun point.

- c) Représentante du personnel professionnel

Aucun point.

- d) Représentante du personnel de soutien

Annick Grosleau explique que les TES ont travaillé sur la démarche de résolution de conflits à 4 étapes qui est présentée aux élèves du 1^{er} cycle présentement. Ensuite, cette démarche sera présentée aux autres cycles.

- e) Représentante du personnel du service de garde

Julie Mathieu confirme que les départs fonctionnent très bien maintenant. Elle a envoyé un message à tous les parents.

Semaine de relâche : Le service de garde sera ouvert. Il y a environ 40 élèves.

Bacs de souliers : Afin de récompenser les élèves qui transportent les bacs, ils auront un dîner pizza récompense le vendredi 1^{er} février.

- f) Commissaire

- g) Directions

Monsieur Courville remercie les membres de l'OPP pour la première activité.

L'OPP aura son adresse courriel.

Bon coup à l'école : Un comité ad hoc a créé une méthode d'autocorrection commune pour tous les élèves de la première à la sixième année.

Certains parents demandent un communiqué officiel hebdomadaire ou bihebdomadaire. Nous nous questionnons

				puisque quelques courriels peuvent être plus urgents. Les courriels contiennent toujours un titre très précis afin de cibler les parents d'élèves concernés.
	x	16	Varia	Aucun point au varia.
x		17	Fin de la réunion	Mme Valérie Dionne remercie les membres du comité d'établissement et met fin à la réunion à 20h56. Résolution 1819-01-07